

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 73-123/SG/AI portant autorisation de mise en service des réservoirs souterrains dans lesquels sont emmagasinés les liquides inflammables.

n° 73-123/SG/AI

Ministère  
MINISTERE DES AFFAIRES INTERIEURES

Date de publication  
24 janvier 1973

Numéro JO  
n° 3 du 10/02/1973

Date du numéro  
10 février 1973

### TEXTE INTÉGRAL

M. Laupie est autorisé à mettre en service les réservoirs devant contenir des liquides inflammables et les installations de délivrance implantés à la station-service de l'enseigne «Total» située place Lagarde, Djibouti.